

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

181  
DECRET N° 34/644 du 7/09/84  
MTPS/DGTFP/DFP/2103/19  
portant reclassement et nomination de Monsieur OKANA Fidèle Instituteur des cadres de la catégorie B hiérarchie I des services sociaux (Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 6 Juillet 1979;  
(/u la loi n°25/80 du 13.II.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 6 Juillet 1979;  
(/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;  
(/u l'arrêté n°2067/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;  
(/u le décret n°62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;  
(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;  
(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;  
(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;  
(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassement notamment en son article 1er § 2;  
(/u le décret n°64/165 du 22.5.1964 portant le statut commun des cadres de l'Enseignement;  
(/u le décret n°67/304 du 30.9.1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64/165 du 22.6.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;  
(/u le décret n°81/707/SGG du 19.10.1981 complétant l'article 2 du décret n°80/630 du 27.12.1981 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;  
(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196 du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;  
(/u le décret n°79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
(/u le décret n°80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;  
(/u le décret n°80/644 du 26.12.1980 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres;  
(/u le rectificatif n°81/016 du 26.1.1981 au décret n°80/644 du 26.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;  
(/u le décret n°81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement;  
(/u le décret n°83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres;  
(/u l'arrêté 3870/MEM-DEAA du 20.6.1981 portant promotion des Instituteurs et Institutrices de la catégorie B hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) au titre de l'année 1979;

D.G.B.

D.C.F

.../.....

